

LA COTATION BANQUE DE FRANCE



La politique monétaire

La cotation sert à sélectionner les créances que les banques peuvent apporter en garantie des refinancements qu'elles demandent à l'Eurosystème. Celui-ci accepte, en effet, les créances sur les entreprises dont les cotes de crédit sont les meilleures.

La supervision bancaire

La cotation peut servir aux banques pour calculer leurs besoins en fonds propres en fonction des règles de solvabilité adoptées par l'Eurosystème. Elle permet aussi au superviseur d'apprécier la qualité du portefeuille de créances des banques et donc de leurs risques.

La relation prêteur-entreprise

La cotation facilite le dialogue prêteur-entreprise en offrant une référence commune aux deux parties, conforme aux standards internationaux et reconnue comme objective et indépendante. La cotation constitue un regard extérieur sur la situation financière d'une entreprise et sur sa capacité à rembourser ses dettes.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une appréciation sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de 1 à 3 ans.

Elle concerne toutes les entreprises non financières de nature industrielle et commerciale ayant leur siège social en France ou dans les départements ou collectivités d'outre-mer.

COMMENT L'ENTREPRISE EST-ELLE COTÉE ?

Des informations quantitatives et qualitatives sont collectées auprès de l'entreprise, des greffes des tribunaux de commerce, des banques, des acteurs du financement des entreprises et de l'Insee :

- des éléments descriptifs sur l'entreprise, son activité, son capital, le cas échéant les événements judiciaires, etc.
- des informations comptables : bilan et compte de résultat, des engagements financiers et d'éventuels incidents de paiement.
- l'évolution du marché, son positionnement sur ce marché, etc. La cotation est attribuée par des analystes financiers (cotation dite « à dire d'expert »).

QUI A ACCÈS À LA COTATION ?

- **Le dirigeant de l'entreprise** : chaque cotation fait systématiquement l'objet d'une communication. Le dirigeant a la possibilité d'obtenir des explications sur la cotation attribuée.
- **Les acteurs du financement de l'économie** ayant adhéré à FIBEN (Fichier Bancaire des ENTreprises). Ils ne peuvent en aucun cas diffuser les informations contenues dans cette base.

La cote d'activité

exprime le niveau d'activité de l'entreprise.

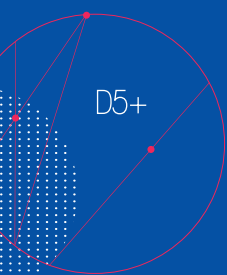
La cote de crédit

apprécie la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements de un an à trois ans.

La qualité de la cotation

La Banque de France est reconnue comme organisme externe d'évaluation du crédit (OEEC), attestant qu'elle respecte les critères internationaux d'évaluation du risque de crédit : objectivité, indépendance, transparence et publicité de la méthode, large utilisation par la profession bancaire et critères de performances normés et vérifiés.

En Europe, la Banque de France est l'une des banques centrales disposant d'un système propre d'évaluation du risque de crédit ayant obtenu le statut d'ICAS (*In house Credit Assessment System*)



 EN SAVOIR PLUS



3414

entreprises.banque-france.fr
iedom.fr

—> Pour les entreprises dont le siège social se situe dans un département ou une collectivité d'outre-mer

COMMENT LIRE LA COTATION ?

F2+ : entreprise dont le niveau d'activité est compris entre 7,5 millions d'euros et 15 millions d'euros, dont la capacité à honorer ses engagements financiers à un horizon de 3 ans est considérée comme très satisfaisante ++.

C1- : entreprise dont le niveau d'activité est compris entre 50 et 150 millions d'euros, dont la capacité à honorer ses engagements financiers à un horizon de un an à trois ans est considérée comme excellente.

COTATION = UNE COTE D'ACTIVITÉ + UNE COTE DE CRÉDIT

La cote d'activité

Cote	Niveau d'activité (millions d'euros)
A	≥ 750
B	≥ 150 et < à 750
C	≥ 50 et < à 150
D	≥ 30 et < à 50
E	≥ 15 et < à 30
F	≥ 7,5 et < à 15
G	≥ 1,5 et < à 7,5
H	≥ 1,25 et < à 1,5
J	≥ 0,50 et < à 1,25
K	≥ 0,25 et < à 0,50
L	≥ 0,10 et < à 0,25
M	< 0,10
N	Non significatif
X	Chiffre d'affaires inconnu ou trop ancien (exercice clos depuis plus de 23 mois)

La cote de crédit

1+	Excellente ++
1	Excellente +
1-	Excellente
2+	Très satisfaisante ++
2	Très satisfaisante +
2-	Très satisfaisante
3+	Forte ++
3	Forte +
3-	Forte
4+	Bonne +
4	Bonne
4-	Intermédiaire +
5+	Intermédiaire -
5	Fragile
5-	Assez faible
6+	Très faible
6	Menacée
6-	Compromise
7	Très compromise
8	Fortement compromise
P	Défaillante
0	Pas de documentation comptable analysée et absence d'informations défavorables